

Mon enfant consulte des sites porno Comment réagir ?

La facilité d'accès aux sites pornographiques, nombreux sur Internet, représente une tentation à laquelle les ados ont du mal à résister. Les parents doivent les en protéger car les images diffusées sur le net ont de quoi bousculer une représentation de la sexualité encore incertaine et qui a besoin de temps pour se construire. On rappellera également que la loi française interdit aux mineurs la consultation de tels sites.

Les stéréotypes véhiculés par les sites pornographiques peuvent avoir un effet inhibant sur la sexualité de l'ado et peuvent provoquer chez lui la peur de ne pas être à la hauteur de ces démonstrations. Ces scènes stéréotypées, dans lesquelles le passage à l'acte est immédiat et la femme souvent assimilée à un objet, seront perçues par certains comme des modèles à reproduire.

Sandra a surpris Martin, 12 ans, et son copain secoués d'un rire nerveux devant des images plus que suggestives. Elle est restée interloquée et a coupé l'ordinateur sans pouvoir dire un mot. « Je n'ai pas su comment réagir » explique t-elle.

« Mieux vaut se préparer à ce genre de situations pour savoir gérer ses émotions le moment venu, » conseille le professeur Hayez, pédopsychiatre. Avec les plus jeune, dans les premiers temps, il est nécessaire de se montrer ferme, de dire calmement mais sans détour à l'enfant qu'il n'est plus question de consulter de tels sites. Il faut aussi insister pour qu'il efface les images stockées lorsqu'il y en a. Mais la fermeté ne doit pas exclure le dialogue en matière de sexualité.

Plus tard, Martin et son père ont eu une conversation. Loin de lui faire la morale, son père lui a dit comprendre sa curiosité. Il ne s'est pas caché d'avoir lui-même parcouru des magazines en étant jeune. « C'était important pour que Martin entende aussi que la vie sexuelle est plus enrichissante si elle est associée aux sentiments » commente Sandra.

Les logiciels de contrôle parental :

Rien ne remplacera la présence d'un parent à côté de l'enfant lorsqu'il navigue sur Internet, mais l'installation d'un logiciel de contrôle parental sur l'ordinateur qu'il utilise permet aussi de limiter les occasions de dérapage et, le cas échéant, de bloquer l'accès à certains sites considérés par vous comme particulièrement nocifs.

Voici une sélection de sites dédiés aux risques Internet pour l'enfant :

www.e-enfance.org

www.internetsanscrainte.fr

www.mineurs.fr

www.pointdecontact.net

Des conseils en direct avec l'infirmière du collège, l'assistante sociale ou l'espace santé jeune à Gardanne (04 42 51 52 99)